

## Situation

Bernard PIOT travaille dans un bureau d'étude à Créteil (région parisienne), à environ 20 km de son domicile, depuis le 6 mars 2000.

Ce premier contrat de travail signé lui convient certes, mais en ce mois de septembre 2000, il ressent une certaine lassitude accompagnée de divers maux ; conséquences : il dort mal, il fume beaucoup, mange moins bien.

### 1 – ENTREPRISE ET VIE PROFESSIONNELLE

1.1 - Après avoir lu la situation, lister 4 problèmes rencontrés par Bernard.

- la fatigue
- le tabagisme excessif
- les problèmes de sommeil 1 pt
- l'alimentation insuffisante, déséquilibrée
- les transports en région parisienne

1.2 – Proposer 2 solutions simples et adaptées à la situation de Bernard.

- avoir un rythme de vie régulier et organisé : sommeil, repas, pauses, activités
- pratiquer une activité sportive, culturelle ou musicale 1 pt

1.3 – Prendre connaissance du contrat que Bernard PIOT a signé puis répondre aux questions.

#### CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE DETERMINEE

Entre les soussignés :

- L'entreprise SICAR 50, avenue Anatole France  
94000 CRETEIL représentée par Madame DELLAC

D'une part

- Monsieur Bernard PIOT 35, rue du Pont  
94000 CRETEIL

D'autre part

Il a été convenu ce qui suit :

- 2 – L'entreprise SICAR engage Monsieur PIOT, qui accepte, pour une durée déterminée de 12 mois, du 6 mars 2000 au 5 mars 2001.
- 3 – Il est convenu d'une période d'essai de 2 semaines, du 6 mars 2000 au 18 mars inclus, pendant laquelle chacune des parties pourra rompre le contrat sans indemnité ou délai de préavis.
- 4 – Le présent contrat a pour objet le remplacement de Madame LEGER en congé parental.
- 5 – Monsieur PIOT occupera l'emploi de dessinateur.
- 6 – En contrepartie de ses fonctions, Monsieur PIOT percevra une rémunération forfaitaire mensuelle brute de 7 200 F pour un horaire hebdomadaire de 39 heures.
- 7 – Chacune des parties se réserve le droit de mettre fin au contrat immédiatement et sans indemnité en cas de faute grave de l'autre partie ou de force majeure.
- 8 – A la cessation du contrat au terme convenu, Monsieur PIOT aura droit à une indemnité en fin de contrat égale à 6% du montant de sa rémunération brute et à une indemnité de congés payés.

Fait en deux exemplaires,  
A CRETEIL, le 6 mars 2000

(signature précédée de la mention « lu et approuvé »)

lu et approuvé *B. Piot*

*Dellac*

<b>ACADEMIE DE GRENOBLE</b>		<b>SESSION 2001</b>
<b>EXAMEN : B.E.P. Secteur B</b>		Durée : 30 min
<b>Epreuve : Vie Sociale et Professionnelle</b>		Coefficient :
Echelle:	Nb Tirage:	<b>CORRIGE</b>
		FEUILLE : 1 / 4

1.3.1 – Définir un contrat de travail.

**Convention par laquelle un salarié s'engage à travailler pour le compte et sous la direction d'un employeur en échange d'une rémunération** 1 pt

1.3.2 – Bernard a signé un CDD. Donner 2 justifications à cette affirmation.

**Contrat signé pour une durée définie : du 6 mars 2000 au 5 mars 2000 ;** 1 pt  
**L'objet du contrat est précisé : remplacement de Mme Léger en congé parental**

1.3.3 – Nommer les 2 signataires de ce contrat.

- **l'entreprise SICAR, représentée par Mme Dellac ;** 0,5 pt
- **Le salarié : Mr Bernard**

1.3.4 – Donner la durée exacte de la période d'essai.

**La durée de la période d'essai est de 2 semaines** 0,5 pt

1.3.5 – Donner 2 intérêts d'une période d'essai.

- **B. Piot peut apprécier le poste et les conditions de travail** 1 pt
- **L'entreprise peut apprécier les compétences du salarié**

1.3.6 – Relever sur le document le montant exact du salaire brut perçu par Bernard.

**Le salaire brut proposé est de 7 200 F** 0,5 pt

1.3.7 – Citer la différence essentielle entre salaire brut et salaire net.

**Le salaire net est le salaire perçu par le salarié lorsque les conditions salariales ont été déduites du salaire brut.** 1 pt

## 2 - ENVIRONNEMENT

Bernard est sensible à l'environnement, notamment à la pollution atmosphérique.

Prendre connaissance du document qu'il vient de lire dans le "Figaro".

L'effet de serre est un phénomène naturel qui permet à la Terre de conserver, en surface, une température moyenne de + 14/15 °C. Sans lui, la température descendrait à -18 °C, rendant impossible la vie sur Terre. Le mécanisme est bien connu. Le rayonnement solaire vient réchauffer la surface de la Terre. Cette énergie est renvoyée dans l'espace sous forme d'infrarouges, mais une partie est absorbée au passage par la vapeur d'eau et certains gaz contenus dans l'atmosphère qui se trouve ainsi réchauffée. La couche atmosphérique agit alors comme la verrière d'une serre d'où le nom « effet de serre ».

L'effet de serre est dû en majeure partie à la présence de vapeur d'eau dans l'atmosphère mais aussi de gaz carbonique dont la concentration a augmenté depuis le début de l'ère industrielle, c'est-à-dire depuis l'utilisation de carbone fossile comme

source d'énergie. L'automobile contribue à la production de CO<sub>2</sub>, mais le méthane et les gaz fluorés, autres importants contributeurs, émanent essentiellement des activités agricoles, des déchets et de l'industrie.

Durant la période contemporaine, la concentration de CO<sub>2</sub> et de vapeur d'eau n'a cessé d'augmenter. Depuis 1750, le taux de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) a ainsi progressé de 30 % et celui du méthane (CH<sub>4</sub>) de 145 %. Cet accroissement jouerait un peu le rôle d'un double vitrage qui, en piégeant des quantités supplémentaires de rayonnements infrarouges, amènerait une hausse de la température atmosphérique dont on note des variations depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle : + 0,4 °C entre 1900 et 1940, + 0,2 °C de 1975 à 1990. De nombreux scientifiques attribuent ce réchauffement à la consommation d'énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) qui provoque des émissions croissantes de gaz carbonique. La relation entre l'augmentation de la concentration de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère et la hausse de la température reste discutée dans certains milieux scientifiques. ■

(Source : CCFA, Comité des constructeurs français d'automobiles.)

Le Figaro Magazine – Septembre 2000

<b>ACADEMIE DE GRENOBLE</b>		<b>SESSION 2001</b>	
<b>EXAMEN : B.E.P. Secteur B</b>		Durée : 30 min	
<b>Epreuve : Vie Sociale et Professionnelle</b>		Coefficient :	
Echelle:	Nb Tirage:	<b>CORRIGE</b>	FEUILLE : 2 / 4

2.1 – Formuler en une phrase le problème soulevé par ce document.

**Le problème soulevé est l'effet de serre.**

**0,5 pt**

2.2 – Relever les deux principaux gaz incriminés.

**Les principaux gaz incriminés sont : le gaz carbonique, le méthane, les gaz fluorés. 0,5 pt**

2.3 – - Indiquer les deux origines de ces gaz.

**Ces gaz émanent essentiellement des activités agricoles, des déchets, de l'industrie. 1 pt**

2.4 – Citer 2 conséquences que peuvent avoir, lors des pics de pollution, les polluants :

2.4.1 – sur la santé de l'Homme :

**Problèmes respiratoires : insuffisances respiratoires, maladies accentuées, cancers  
Baisse des défenses immunitaires ; irritations oculaires ; maux de tête...1 pt**

2.4.2 – sur l'environnement :

**Réchauffement de la planète ; dépôts sur les monuments ; altération de la flore (arbres)  
1 pt**

2.5 – Proposer 2 mesures de prévention prises par les pouvoirs publics afin de limiter la pollution atmosphérique due au trafic routier..

**La pastille verte pour les véhicules propres ; parking hors des villes ; circulation alternée certains jours de pollution intense ; développement des pistes cyclables... 1,5 pt**

### 3 - SANTE

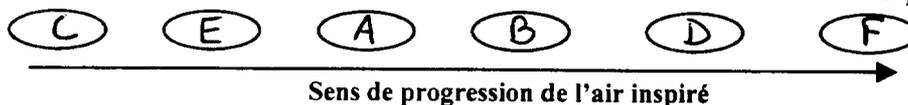
La pollution atmosphérique a des répercussions sur la santé de l'Homme.

3.1 – Citer les deux mouvements respiratoires et les gaz échangés pour chacun. **2 pts**

Respiration	Gaz
1ère phase : inspiration	Dioxygène
2ème phase : expiration	Dioxyde de carbone

3.2 – Replacer dans les cases, les lettres de la liste suivante pour indiquer le trajet suivi par les gaz respiratoires lors de l'inspiration. : a) trachée, b) bronches, c) pharynx, d) bronchioles, e) larynx, f) alvéoles pulmonaires.

**1 pt**



<b>ACADEMIE DE GRENOBLE</b>		<b>SESSION 2001</b>	
<b>EXAMEN : B.E.P. Secteur B</b>		Durée : 30 min	
<b>Epreuve : Vie Sociale et Professionnelle</b>		Coefficient :	
Echelle:	Nb Tirage:	<b>CORRIGE</b>	FEUILLE : 3 / 4

3.3 – Citer deux moyens mis en œuvre par l'appareil respiratoire pour se débarrasser des particules gênantes.

**Les moyens mis en œuvre par l'appareil respiratoire sont : la présence de cils et la production de mucus qui concourent à éliminer les particules gênantes. 1 pt**

3.4 – Lorsque ces moyens deviennent impuissants, les personnes souffrent de diverses maladies.

3.4.1 – Citer deux catégories de personnes les plus touchées.

**Les personnes âgées ; les enfants ; les personnes malades. 1 pt**

3.4.2 – Pour une catégorie de personnes touchées, citer un argument justifiant votre réponse.

**Vieillesse du corps : les organes présentent plus de difficultés à accomplir leurs fonctions ; les organes sont encore immatures ou insuffisamment développés ; le système immunitaire est affaibli par une maladie ; l'organisme réagit moins bien à l'agression de la pollution. 1 pt**

3.5 – Proposer des mesures de prévention individuelles visant à protéger ces personnes lors des pics de pollution.

**Mesures de prévention individuelles : restreindre les sorties lors des pics de pollution ; éviter les zones à fort trafic routier. 1 pt**

<b>ACADEMIE DE GRENOBLE</b>		<b>SESSION 2001</b>	
<b>EXAMEN : B.E.P. Secteur B</b>		Durée : 30 min	
<b>Epreuve : Vie Sociale et Professionnelle</b>		Coefficient :	
Echelle:	Nb Tirage:	<b>CORRIGE</b>	FEUILLE : 4 / 4

**BAREME DE NOTATION**

COMPETENCES	CRITERES DE REUSSITE	BAREME
Analyser une situation	1.1 – 4 problèmes clairement exposés 3.4.1 – 2 catégories citées	1 1
Analyser des documents	2.1 – problème formulé en une phrase 1.3.3 – 2 noms cités 1.3.4 – durée exacte 1.3.5 – 2 intérêts clairs et précis 1.3.6 – montant exact 2.2 – 2 noms de gaz précisés 2.3 – 2 origines précisées	0,5 0,5 0,5 1 0,5 0,5 1
Compléter un document		
Mobiliser des connaissances	1.3.1 – explication claire faisant apparaître la notion essentielle du contrat de travail 1.3.2 – 2 justifications attendues 1.3.7 – une différence citées 2.4.1 – 2 conséquences précisées 2.4.2 - 2 conséquences précisées 3.1 – réponse exacte 3.2 – aucune erreur tolérée 3.3 – 2 moyens cités 3.4.2 – 2 arguments distincts et cohérents	1 1 1 1 1 2 1 1 1
Effectuer des choix raisonnés		
Autres compétences	1.2 – 2 solutions claires et adaptées à la situation 2.5 – 2 mesures de protection collective et une mesure répressive, claires et cohérentes 3.5 – 2 mesures plausibles et clairement explicitées	1 1,5 1
<b>TOTAL</b>		<b>20 points</b>